
pour empêcher tout nouvel affaiblissement de leur force de dissuasion et de défense. Il faut par ailleurs situer ces efforts dans le contexte de la croissance qualitative et quantitative de la puissance militaire de l'Union soviétique ces dernières années ainsi que de sa tendance à utiliser cette puissance pour appuyer ses objectifs politiques. Le Canada appuie la décision prise par l'OTAN au sujet des forces nucléaires à portée intermédiaire. Nous sommes convaincus que si nous ne parvenons pas à apporter des modifications dans ces domaines, cela pourrait sérieusement affaiblir la sécurité collective de l'Alliance — dont nous faisons bien partie — et nuire considérablement aux possibilités de négociations fructueuses avec l'U.R.S.S. sur la limitation de ces forces. C'est pourquoi nous n'acceptons pas les propositions de moratoire ou de gel qui ne feraient que perpétuer l'actuel déséquilibre de ces forces.

La limitation des armes stratégiques

Je traiterai maintenant des négociations sur la limitation des armes stratégiques. Ces négociations, qui sont devenues de plus en plus importantes comme moyen d'accroître la stabilité de l'équilibre des forces de dissuasion, furent entamées en 1969, pour être suspendues après l'intervention militaire soviétique en Afghanistan. Il est toujours indispensable que les deux grandes puissances nucléaires renouvellent leurs efforts pour poser des limites quantitatives et qualitatives à leurs forces nucléaires stratégiques et pour poursuivre l'objectif encore plus ambitieux de réduire de part et d'autre leurs arsenaux nucléaires.

Il y a quelques mois, les États-Unis ont annoncé qu'ils étaient disposés à reprendre les pourparlers sur les armes stratégiques au début de 1982. Il est cependant regrettable qu'une date n'ait pas encore été fixée en raison de la détérioration de la situation internationale causée par les rigueurs de la loi martiale en Pologne. Mais je ne crois pas que cela soit une raison pour retarder indûment la reprise des pourparlers sur les armes stratégiques, à moins que la situation en Pologne ne continue de se détériorer. Les États-Unis ont indiqué qu'ils entendent mettre l'accent sur les réductions, objectif appuyé par le Canada. Celui-ci attend donc une déclaration d'intention similaire de la part de l'Union soviétique.

Le contrôle des armes nucléaires ne devrait pas englober seulement les armes nucléaires intercontinentales, mais également les armes nucléaires basées en Europe, à commencer par les missiles nucléaires terrestres à portée intermédiaire, c'est-à-dire les missiles basés en Union soviétique qui peuvent atteindre l'Europe de l'Ouest, et ceux basés en Europe de l'Ouest qui peuvent atteindre l'Union soviétique. Le Canada appuie fortement les pourparlers sur les forces nucléaires à portée intermédiaire entre les États-Unis et l'U.R.S.S., pourparlers qui avaient été proposés par les membres de l'OTAN en décembre 1979 et qui ont débuté à Genève en novembre dernier.

Le Canada a également cherché à empêcher que le nombre d'États dotés d'armes nucléaires n'augmente, car cela pourrait perturber sérieusement la sécurité internationale. Nous avons depuis longtemps la capacité de mettre au point nos propres armes nucléaires ; nous avons cependant refusé de le faire. Nous avons en outre choisi de